



Mise en place de la vidéoprotection dans les rames du métro

Attribution du marché en Comité Syndical du 20 octobre 2021

Le Comité Syndical du mercredi 20 octobre 2021 a attribué le marché de mise en place de la vidéoprotection embarquée dans les rames du métro au groupement mené par SPIE City Networks. Ce marché d'un montant de 3.49 millions d'euros permettra de déployer des caméras dans les rames du métro à partir de 2023, pour un équipement complet d'ici 2024.

« La vidéoprotection est un outil indispensable et complémentaire à la présence humaine. Elle participera à la tranquillité des voyageurs et du personnel. Elle apportera une aide supplémentaire à la sûreté et à l'exploitation du réseau » déclare Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités.

Objet du marché

Le marché vise à compléter le dispositif de vidéoprotection de Tisséo. Il prévoit le déploiement :

- d'une solution vidéo embarquée dans toutes les rames du métro
- de logiciels nécessaires à l'exploitation des images vidéo, à leur administration et à leur maintenance à distance.

La vidéoprotection sera mise en place entre 2023 et 2024 dans les 116 rames du métro qui circulent sur les lignes A et B. Les 15 nouvelles rames mises en service à partir de 2024 seront également équipées de caméras et du même système.

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne – 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr